

Baccalauréat Accompagnement Soins et Services à la Personne



Préparation à l'épreuve E2

Analyse de situation(s) professionnelle(s)

Journée du 13 décembre 2013
Mme Martinez Et Mme Sendré

Plan de la formation

- I. Présentation des modalités de l'épreuve
- II. Consignes pour l'élaboration des sujets
- III. Travaux de groupes à partir de la *grille barème* et de *contextes professionnels*
- IV. Mutualisation des travaux

I. Présentation des modalités de l'épreuve

Coefficient, durée et objectifs

Objectif de l'épreuve

Il s'agit de vérifier :

- **l'exactitude des connaissances** relatives aux personnes auprès desquelles s'inscrivent les activités professionnelles et aux contextes institutionnels,
- **l'aptitude à mobiliser ces connaissances** dans un contexte professionnel,
- et,
- **la capacité d'analyse et de réflexion.**

Définition de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve **punctuelle, écrite**, d'une durée de **4 heures, coefficient 4** portant sur les savoirs associés de :

- biologie et microbiologie appliquées,
- sciences médico-sociales (dont les notions de bienveillance, éthique et déontologie),
- nutrition,
- technologies associés aux techniques professionnelles,

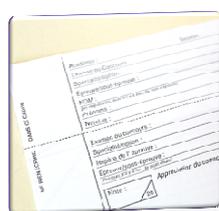
communs aux 2 options

II. Consignes pour l'élaboration des sujets

Fond, barème, forme...

II. Consignes d'élaboration des sujets

Première Partie : Le questionnement



- Présenter un contexte commun au 2 options,
-Élaborer une ou des situation(s) professionnelle(s) réaliste(s)
(cadre de l'activité, usagers...)

- **Le questionnement doit impérativement :**

- ◆ **être en lien** avec la situation présentée,
- ◆ **respecter la répartition des points** des savoirs associés,
- ◆ **présenter un barème** dont les **connaissances** représentent **50%** du sujet ; l'autre **50 %** portant sur **l'analyse des annexes** fournies,
- ◆ **porter sur les savoirs associés communs** aux 2 options,
- ◆ **présenter des documents réponses** distincts des annexes fournies dans le dossier technique (schémas, tableaux...).

- **Le candidat doit composer sur une copie d'examen (pas de copie à compléter).**

II. Consignes d'élaboration des sujets

BAREME

Savoirs Associés	Points accordés
Biologie et Microbiologie appliquées	20 à 25 points / 80
Sciences médico-sociales	25 à 30 points / 80
Nutrition	15 à 20 points / 80
Technologies associées aux techniques professionnelles	10 à 15 points / 80



**Le questionnement ne doit pas s'articuler en 4 parties distinctes.
Possibilité de prévoir 2 – 3 points de présentation / 80**



II. Consignes d'élaboration des sujets

Deuxième Partie : Le dossier technique



Il doit présenter :

- ◆ **une pagination à part** du sujet
- ◆ **un ordre de présentation** indépendant de celui du questionnement
- ◆ **des documents numérotés**, qui feront **obligatoirement** l'objet d'une exploitation
- ◆ des documents **suffisamment diversifiés** afin d'éviter **le favoritisme** de l'une ou de l'autre option
- ◆ des documents **actualisés, non extraits d'ouvrages scolaires**, présentant des sources clairement identifiées
- ◆ **plusieurs questions qui peuvent se référer au même document** (au travers des différents savoirs associés par exemple)

15 pages maximum

II. Consignes d'élaboration des sujets

Exploitation de la grille du corrigé

Connaissance (C) ou Analyse des annexes (A)	Parties du référentiel	Numéro de la question	Eléments de réponse attendus	Barème			
				Biologie – Microbiologie Appliquée	SMS	Nutrition	Technologie
Situation professionnelle 1							
C	S- 2.1	1	- - -			2	
C	S- 1.7.2	2	- - -		3		
A	S- 1.6	3					2
C + A	S- 1.7.12	3.1.		3			
A	S- 2.3	3.2.				1	
Situation professionnelle 2							
A							
C							

II. Consignes d'élaboration des sujets

Pour aller plus loin... sur les situations professionnelles

Elles doivent :

- ◆ **prendre appui sur le contexte présenté** et ne doivent pas se centrer exclusivement sur les établissements de santé ou sur les services d'aide à la personne,
- ◆ **être précises** et veiller à **décrire le cadre d'activité** (emploi, structure, cadre institutionnel, équipe pluri-disciplinaire, contraintes...),
- ◆ veiller à **présenter les personnes accompagnées** (âges, caractéristiques, attentes...)
- ◆ **être en adéquation** avec les activités relevant des compétences du diplôme,
- ◆ les documents fournis dans **le dossier technique** peuvent compléter la présentation de la situation **sans toutefois y faire référence.**

II. Consignes d'élaboration des sujets

Pour aller plus loin... sur le questionnement

Il doit :

- ◆ faire apparaître **des questions présentées selon une logique induite par la ou les situation(s) professionnelle(s) proposée(s),**
- ◆ s'appuyer sur **les limites de connaissances exigées** dans le référentiel **communes aux 2 options** (donc exclure toute évaluation de savoirs associés spécifiques à une option),
- ◆ commencer par un **verbe d'action** correspondant à un **niveau IV** (ne pas se limiter à « citer, énoncer, énumérer... »),
- ◆ **permettre au candidat** de faire la preuve de ses capacités d'analyse et de réflexion du dossier technique, **sans toutefois y faire référence** (ne pas utiliser « à l'aide de l'annexe N°... »)

II. Consignes d'élaboration des sujets

Pour aller plus loin... sur le dossier technique

L'exploitation de documents :

- Protocoles,
- Extrait de journaux,
- Extraits de statistiques,
- Extraits de régime de personne,
- Fiches de contrôle qualité,
- Schémas,

-Autres exemples :

Extraits de textes juridiques, statistiques épidémiologiques, résultats d'enquêtes, articles de revues professionnelles, compte rendu de réunions, extrait de document de transmission, document d'évaluation de l'autonomie, charte, livret d'accueil, projet d'établissement, projet individualisé, organigramme, planning, procédures, fiches techniques...

II. Consignes d'élaboration des sujets



Il convient de veiller **à la cohérence entre le temps imparti de 4 heures et la longueur du sujet**

(temps de lecture du sujet, du dossier technique....)

III. Travaux de groupes à partir de contextes professionnels

Contextes, situations et questionnement

III. Travaux de groupes à partir de contextes professionnels

- * Enfant 0 – 3 ans (type crèche familiale, multi-accueil) ou enfant 3 – 6 ans (type centre de loisirs, ludothèque, PMI...)
- * Personne handicapée (type IME)
- * Personne âgée (type EHPAD, foyer logement...)
- * Personne malade (type hôpital, centre de rééducation...)

IV. Mutualisation des travaux

- Échange sur les difficultés rencontrées
- Modalités d'échange des travaux
- Remerciements

Merci 